

218C1368
FR0000131732-OP012-R01

31 juillet 2018

Résultat de l'offre publique de retrait suivie éventuellement d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.

SPIR COMMUNICATION

(Euronext Paris)

Euronext Paris et Kepler Cheuvreux ont fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique de retrait visant les actions de la société SPIR COMMUNICATION, soit du 12 au 25 juillet 2018 inclus, la société anonyme Sofiouest¹ a acquis, au prix de 2,10 € par action, 364 597 actions dans le cadre de la procédure de semi-centralisation, aucune action n'ayant été acquise sur le marché.

Par conséquent, à la clôture de l'offre, l'initiateur détient, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société Prépart SCS qu'elle contrôle, 4 512 637 actions SPIR COMMUNICATION représentant 8 660 677 droits de vote, soit 74,05% du capital et au moins 84,53% des droits de vote de la société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Prépart SCS	3 485 692	57,20	6 971 384	68,04
Sofiouest SA	1 026 945	16,85	1 689 293	16,49
Total Sofiouest	4 512 637	74,05	8 660 677	84,53

¹ Détenue à 42,55% par la société civile SIPA, elle-même contrôlée par l'Association pour le soutien des principes de la démocratie humaniste.

² Sur la base d'un capital composé de 6 093 967 actions représentant au plus 10 245 683 droits de vote en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général, à ce jour.